

Projet GOCO₂

Concertation préalable

Marché de Pouancé

Compte-rendu

Jeudi 6 novembre 2025, de 9h00 à 12h30, Place de la Madeleine

Représentants de la maîtrise d'ouvrage

- **Philippe AUBERT**, Chargé de développement gaz renouvelable, NaTran
- **Téo GERAUDIE**, Chargé d'affaires publiques, Lafarge Ciments

Garante désignée par la Commission nationale du débat public (CNDP)

- **Catherine TREBAOL**



Contexte et objectifs de la rencontre

Cette présence au marché de Pouancé s'inscrivait dans le cadre de la concertation préalable du projet GOCO₂. L'objectif était d'informer, d'écouter et de répondre aux questions du public sur le projet et sur le dispositif de concertation. Cette rencontre a également été l'occasion d'annoncer les rencontres de la concertation jusqu'au 19 décembre 2025.

Plusieurs documents de la concertation ont été présentés et remis aux personnes qui le souhaitaient.

On notera qu'une alerte de la gendarmerie, en amont de la rencontre, évoquant un risque d'incident sur le stand, a conduit la maîtrise d'ouvrage à opter pour une installation plus légère (barnum) que le kiosque habituellement utilisé sur les marchés et autres rencontres de proximité. Pour autant, l'ensemble des informations sur le projet, ainsi que la signalétique de la CNDP et de GOCO₂, est resté clairement visible pour le public.

Teneur générale des échanges

Au fil de la matinée, les maîtres d'ouvrage ont échangé avec une trentaine de participants, principalement des riverains, et ont pu répondre à leurs interrogations sur le projet. Une correspondante pour Ouest France a également échangé avec les maîtres d'ouvrage présents sur le marché.



Perception du projet et du dispositif de concertation

Plusieurs personnes expriment le sentiment que « tout est déjà décidé » et que « l'avis des gens ne sera pas pris en compte ».

Une riveraine a interpellé la garante sur « les chances qu'on écoute encore les riverains concernés par le projet après la concertation préalable », rappelant que les habitants sont « habitués aux enquêtes publiques » et que « les résultats sont les mêmes, opposition ou pas ». En réponse, la garante de la CNDP a expliqué le rôle de la concertation préalable et de la concertation continue, ainsi que celui de la Commission nationale du débat public.



Perception du projet GOCO₂ et questionnements

La majorité des personnes rencontrées se sont montrées plutôt défavorables au projet GOCO₂. Pour certains, il s'agit d'une possible « fuite en avant » qui « se cache derrière un système » et « n'est pas de l'écologie ».

La question de l'utilité du projet est revenue à plusieurs reprises : « à quoi sert ce projet concrètement ? » ; « a-t-on besoin de produire autant de ciment ? ». La question de la production de ces matériaux et des alternatives étudiées a largement été débattue : « avec le changement climatique, on devrait surtout faire des études pour changer nos modes de construction ».

Par ailleurs, la question de l'emploi et des retombées économiques a donné lieu à des échanges nourris : « *combien d'emplois ?* » ; « *quelles retombées locales ?* ». Si certains y voient un enjeu financier important pour les acteurs publics et privés, d'autres dénoncent ce qu'ils perçoivent comme un « *chantage à l'emploi* » pour justifier le projet.

Les canalisations : principal sujet des échanges

Le réseau de canalisations de transport du CO₂ était au cœur des échanges lors de cette rencontre :

- demandes d'explications sur le processus de travaux et le fonctionnement du réseau : profondeur des tranchées, traversée des haies, emprises et restrictions en surface ;
- questions techniques : diamètre des canalisations, pression de transport, risques (explosion, fuites), consommation d'électricité ;
- comparaison avec le gaz naturel et nature du CO₂ ;
- interrogations sur les modes de transports étudiés ;
- les impacts sur le territoire et l'environnement : destruction de haies, les compensations et le bilan carbone réel des ouvrages.

Globalement, les habitants ont exprimé leur attachement au patrimoine. Il est ainsi indiqué qu'autour de Pouancé, « *il y a de belles roches, et ce serait dommage de faire passer des canalisations près de la Mine bleue* ».

Enfin, des habitants ont signalé [un projet de plateforme logistique à Pouancé \(d'environ 15 ha\)](#) qui fait débat localement, et ont abordé les questions sur les effets cumulés et le paysage (roches, secteur d'Anjou Bleu).

Les habitants ont aussi fait part d'une rumeur qui indiquait que le gaz capté risquait d'être enfoui sous terre site de la mine bleue à segré. Rumeur démentie par la maître d'ouvrage qui a expliqué le cheminement du gaz jusqu'à Montoir-de-Bretagne.



Au-delà des canalisations

Un intérêt marqué s'est manifesté pour la valorisation du CO₂ : « faire d'un déchet une matière première ne serait-il pas plus intéressant que de l'enfouir ? ».

Des questions ont également été posées sur la composition et la pureté des gaz captés, la part d'oxygène, ainsi que sur les ordres de grandeur : « combien de CO₂ par tonne de ciment ? ».

Enfin, l'acceptabilité du stockage en Norvège a été questionnée : « pourquoi envoyer nos déchets *la-bas* »; « les Norvégiens sont-ils d'accord pour recevoir nos déchets ? ».